



TÉLÉCOMS PRESTATAIRES
ÎLE-DE-FRANCE

[ORANGE] NAO 2024 : SALAIRES ORANGE N'EST TOUJOURS PAS LA !

L'entreprise campe sur un positionnement global bien inférieur à l'an dernier.

Pour rappel, l'accord 2023 signé par la CFDT avait un taux directeur de 4,84%.

Il a permis de préserver le pouvoir d'achat pour de nombreux salariés !

La CFDT demande sa reconduction pour 2024

Salaire de base / salaire globale de base (temps complet)	Augmentation collective (brut annuel, base temps complet)
inférieur ou égal à 33 000 €	1 500 €
Supérieur à 33 000 € et inférieur ou égal à 55 000 €	1 300 €
Supérieur à 55 000 €	1 100 €

Augmentations individuelles

Les augmentations individuelles concernant les employés, les agents de maîtrise et les cadres doivent compléter avantageusement les augmentations collectives qui sont l'essentiel de notre revendicatif, sans oublier de valoriser notamment les promotions, les mobilités et les parcours pro.

Par ailleurs, nous revendiquons des mesures de corrections des inégalités salariales femmes/hommes.

Budget promotion, mobilité et parcours professionnels

8 273 salariés ont eu une mesure promotion, mobilité, parcours professionnels avec une augmentation moyenne de 4,3 %.



Documents

[SALAIRES 2024 ORANGE N'EST TOUJOURS PAS LÀ !](#)